



Monaco ÉCONOMIE

Monaco Marine gagne un chantier naval à Marseille

Fin juin, la société spécialisée dans la maintenance et la réparation des yachts a remporté un appel d'offres au grand port maritime de Marseille. Elle chouchoutera des navires de plus de 130 mètres

C'est, pour l'heure, un espace vierge au cœur du Grand Port Maritime de Marseille (GPMM). Bientôt, ces cinq hectares au fond du gigantesque bassin Mirabeau accueilleront un nouveau pôle de refit⁽¹⁾ de superyachts de plus de 130 mètres. Et c'est Monaco Marine, spécialisée dans la maintenance et la réparation de ces navires de luxe, qui a récemment raflé l'appel d'offres à la suite du feu vert du conseil de surveillance du GPMM. Un gros coup dans l'univers du yachting, d'autant que la concession court sur les... cinquante prochaines années. On parle là de 50 millions d'euros d'investissement et cinq ans de chantier, sauf aléas.

Inédit en Méditerranée

À Marseille, Monaco Marine possédait déjà 320 mètres de dock pour chouchouter les yachts à flots et, entre autres, des ateliers modulables pour construire de la menuiserie et de la chaudronnerie. Une sorte de base logistique avancée, en somme. Dans cinq ans, donc, un futur ascenseur de 6000 tonnes permettra d'extirper des eaux ces mastodontes des mers. « C'est inédit en Méditerranée pour cette taille de bateau, assure François Vila, directeur marketing de Monaco Marine. On sera en mesure de tout faire dessus : la peinture complète sous cocon, le réaménagement des zones intérieures, l'installation d'un hélidock, la mécanique, la propulsion, l'électronique embarquée, les vannes... » Bref, tout ce que les riches propriétaires



Sur 50 000m² prendront place un bâtiment de deux niveaux avec ateliers, bureaux et zone d'accueil équipages, un ascenseur de 6000 tonnes et jusqu'à 4 places à terre pour des yachts de 130 mètres. Sur les photos du bas, d'autres chantiers navals du groupe.

(Photos Monaco Marine/Guillaume Plisson et image de synthèse)

des yachts désirent pour leur(s) bébé(s). A Monaco Marine, comme ailleurs, délicat de dire non à une clientèle aussi aisée qu'exigeante. Au risque de la perdre. « Tout est possible. On peut, par exemple, découper un bateau pour l'agrandir afin que la piscine fasse 1,50 mètre de plus », sourit le porte-parole. Pour Monaco Marine, c'est le 8^e chantier naval entre Monaco et Marseille⁽²⁾ depuis la création de l'entre-

prise par Michel Ducros en 1995. Dernier en date : La Seyne-Toulon qui accueillera, le 15 septembre prochain, son premier superyacht dans un espace pouvant en abriter 27 autres avec des mensurations oscillant entre 30 et 50 mètres. Avec cette implantation dans la cité phocéenne, c'est surtout le moyen de capter les plus grosses unités du marché, qui se comptent par dizaines dans le monde. Un marché de

niche dans la niche du yachting. « Avant Marseille, on ne pouvait pas accueillir des bateaux de plus de 80 mètres hors des flots. Dans le monde, on dénombre 130 yachts qui font plus que cette taille-là. On constate aussi une augmentation de 27,5 % des livraisons annoncées de yachts neufs de plus de 80 mètres en 2018 et on annonce 7,6 livraisons par an sur les cinq prochaines années. On peut donc légitimement s'attendre à une forte ex-

En chiffres

■ Implantation

Monaco Marine, c'est un réseau de 7 chantiers navals et une marina (de Monaco à Marseille) et 132 500 m² dédiés aux activités du yachting.

■ Personnel

Près de 200 employés travaillent en interne. La société compte 600 fournisseurs.

■ Chiffre d'affaires

En 2017 : 66 millions d'euros. Et près de 3 000 entrées clients par an (interventions techniques, hivernages, gros chantiers à plusieurs millions d'euros...)

■ Un yacht, ça coûte...

Le coût de revient annuel d'un superyacht est estimé à 10% de sa valeur d'achat, dont 2 à 4% consacrés au refit et à la maintenance.

plion des demandes de refit et de maintenance à court terme », poursuit François Vila. Du constat de ces chiffres, un seul credo à retenir chez Monaco Marine. Faire de la Côte d'Azur plus qu'une destination touristique. Une destination technique.

THIBAUT PARAT
tparat@nicematin.fr

(1) Réparation, reéquipement et reconditionnement
(2) Monaco, Beaulieu-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var, Antibes, La Ciotat, Golfe de Saint-Tropez, La Seyne-Toulon et désormais Marseille